



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

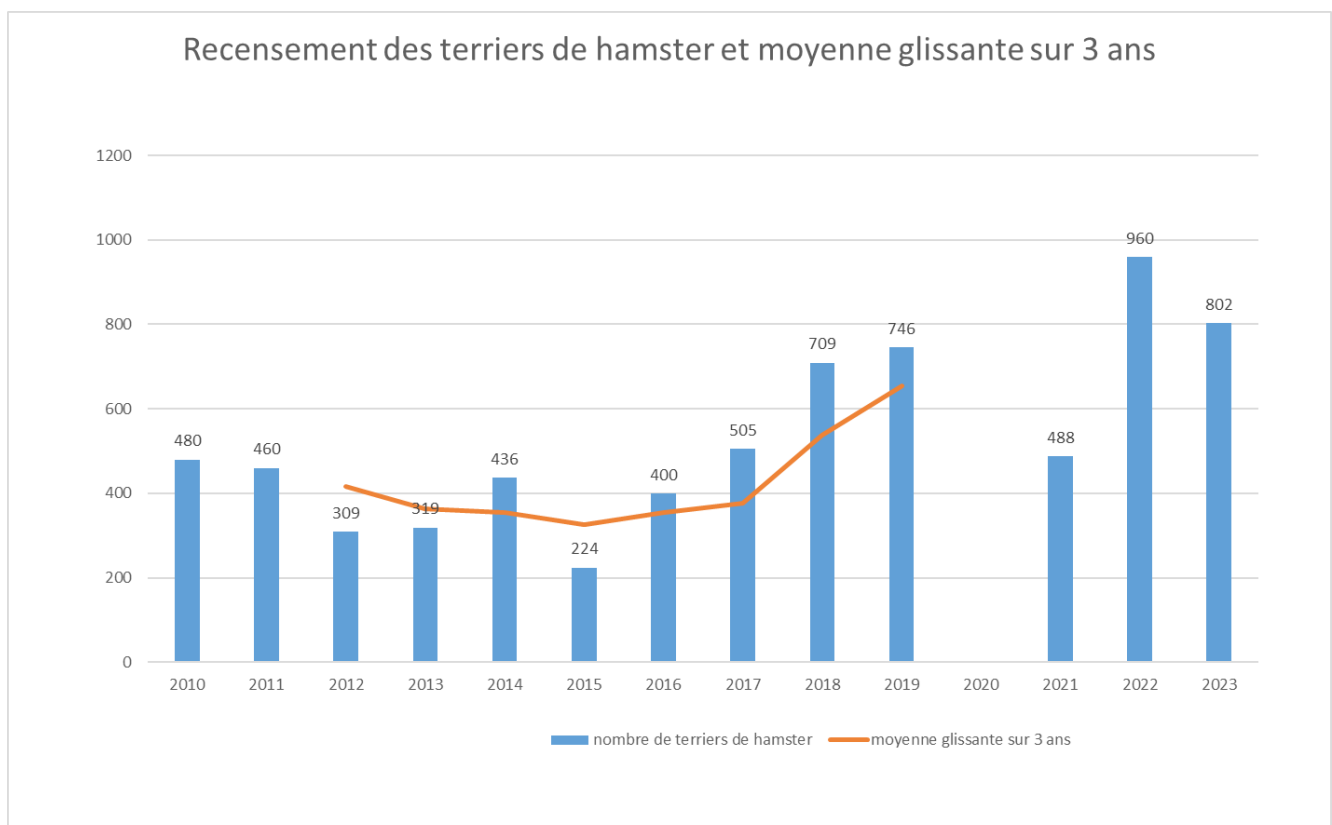
COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 6 septembre 2023

Résultat des opérations de comptage des terriers de hamster commun campagne printemps 2023

Dans le cadre du Plan national d'actions (PNA) 2019-2028 en faveur du grand hamster, l'Office français de la biodiversité (OFB) a encadré 5 bureaux d'études pour effectuer le suivi des terriers de hamsters communs (*Cricetus cricetus*) dans les zones de présence de l'espèce durant les mois d'avril et mai 2023. 3226 hectares de cultures favorables ont été prospectées dans ces zones, sur 40 communes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Le nombre de terriers recensés en sortie d'hibernation ne correspond pas directement au nombre de hamsters, mais constitue un indice d'abondance de l'espèce. Le protocole de comptage vise ainsi à suivre les tendances d'évolution de l'abondance et de la répartition de l'espèce.

En 2023, 802 terriers ont été recensés sur 3230 hectares de cultures favorables en Alsace. Pour rappel, 960 terriers avaient été détectés en 2022 sur 2760 hectares de cultures favorables et 488 terriers en 2021 sur 2855 ha de cultures favorables.



Nb : absence de comptage en 2020 en raison du covid

Dans le secteur Centre de l'aire de présence du Hamster (entre Obernai et Geispolsheim), l'espèce reste bien présente avec 410 terriers en 2023.

Avec 253 terriers en 2023, le secteur Nord (entre Ernolsheim-Bruche et Truchtersheim) représente désormais 32% du nombre total de terriers en Alsace, 10 ans après le constat de la disparition du hamster dans cette zone.

Dans le secteur Sud, avec 133 terriers en 2023, les populations restent concentrées dans les communes d'Elsenheim et de Jebsheim.

Cette dynamique positive, observée au cours des dernières années, résulte de l'effort de l'ensemble des acteurs au travers de la mise en œuvre des actions du PNA (introductions de hamster issus des élevages alsaciens et restauration de l'habitat soutenue par les aides publiques).

Toutefois, les effectifs restent encore fragiles et en deçà du seuil de viabilité (estimé à 1500 individus sur un territoire de 600 ha d'un seul tenant).

La profession agricole, le CNRS, les communes concernées, les associations de protection de l'environnement ainsi que l'État et son opérateur l'OFB restent fortement mobilisés et poursuivent la mise en œuvre du PNA coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est. Ce plan d'actions vise à préserver cette espèce emblématique et, par voie de conséquence, toute la petite faune de la plaine alsacienne.

Contacts presse

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Marie-Cécile VIRION – marie-cecile.virion@developpement-durable.gouv.fr

Office français pour la biodiversité

Julien EIDENSCHENCK – julien.eidenschcnck@ofb.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
Tél : 03 88 21 67 68
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)